

Sécurité informatique et stockage numérique

Durée : 1 jour (7h)

Objectifs

- Savoir évaluer les risques informatiques qui peuvent mettre l'entreprise en difficulté
- Connaître les solutions à mettre en place pour pérenniser le stockage des données numériques de l'entreprise et la sécurité informatique.
- Connaître les obligations légales en matière de sauvegarde et sécurité qui incombent au chef d'entreprise.
- Savoir-gérer la sauvegarde de ses données informatiques

Public concerné

Chefs d'entreprise, conjoints, personnel administratif d'une entreprise artisanale du bâtiment.

Niveau de connaissance préalable requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français

Contenu pédagogique

Réaliser l'audit informatique de son entreprise

Stockage numérique : forces et faiblesses

Les obligations et responsabilités du Chef d'Entreprise dans la sécurité informatique

Les différentes techniques de sauvegardes

Quels types de fichiers sont concernés

Réaliser des systèmes de secours

Externalisation de sauvegarde

Utilisation de logiciels/d'outils de sécurité et de stockage : Cobian backup, Dropbox-One drive, Google Drive, iCloud

Moyens pédagogiques

La formation s'articule autour de phases théoriques qui sont exploitées lors de séances de travaux pratiques sur ordinateur. Le formateur prodigue des conseils personnalisés à chacun des participants.

Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

Le + de la formation : assurer la pérennité et la sécurité des données informatiques de l'entreprise!

